

Madame, Monsieur,

Notre fonctionnement actuel pour l'accueil des mercredis se fait sur 3 sites d'accueil, avec une capacité maximum de 218 enfants.

Nous enregistrons actuellement, depuis le 5 décembre dernier, les demandes de réservation pour la période janvier-avril.

Dans une volonté de répondre au plus près des besoins tout en restant en cohérence avec le projet associatif de l'ALAC, nous avons pris la décision de revoir les tranches d'âges par site d'accueil. Ce choix a notamment pour objectif de diminuer le nombre de refus pour les plus jeunes enfants accueillis (nés entre 2015 et 2012).

Ainsi, à partir de janvier :

-Le site **Georges Brassens** accueillera les enfants nés en 2015 et 2014 ;
Pour précision, il est prévu que ce groupe réintègre les locaux de la maison de l'enfance au cours du premier trimestre 2019 (date non encore connue).

-Le site **Louis Armand** accueillera les enfants nés en 2013 et 2012

-Le site de **Florigny** accueillera les enfants nés en 2011 et avant.

Nous tenons à vous présenter toutes nos excuses pour ce changement en cours d'année scolaire, mais cette évolution qui va permettre de regrouper les enfants d'une même année d'âge a été prise dans une volonté d'amélioration.

Nous engagerons prochainement une réflexion en prévision de la rentrée scolaire 2019/2020, avec l'organisation de temps d'échanges qui vous seront proposés.

Toute l'équipe de l'ALAC se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Associativement

Le Co-Président

Pierre LOIRAT